

### Déclaration liminaire CGT-INRA

Le résultat des élections européennes, amplifiant celui des municipales, a révélé avec encore plus d'ampleur le rejet par les citoyens de la politique d'austérité. Le gouvernement pourra-t-il encore longtemps rester sourd aux messages successifs lancés par la population ?

#### Quelle légitimité a aujourd'hui ce gouvernement pour imposer le pacte de responsabilité, les coupes budgétaires associées et le blocage de nos salaires avec la poursuite du gel du point d'indice prévu jusqu'à 2017 ?

L'annonce par le Premier Ministre d'une réduction de 19 milliards d'euros du budget de l'Etat et de 10 milliards d'euros de celui des collectivités territoriales pour les trois années à venir dans le cadre du pacte, ainsi que l'annulation de 4 milliards sur le budget 2014, en parallèle de nouveaux cadeaux fiscaux au patronat, augure une nouvelle aggravation de la situation. L'affichage d'une soit-disante « sanctuarisation » de la recherche par le Président de la République ne nous rassure pas, car cet affichage vise le maintien du Crédit d'Impôt Recherche et des Programmes d'Investissements d'Avenir, dispositifs qui contribuent à l'affaiblissement de la Recherche Publique, notamment par le développement de l'emploi précaire sans création d'emplois de titulaires.

#### Quelle légitimité a le gouvernement pour imposer aux personnels la restructuration à marche forcée de la recherche et de l'enseignement supérieur, qui est aujourd'hui mise en œuvre ?

La logique qui sous-tend cette restructuration est celle d'une régionalisation et d'une territorialisation, qui ne peut aboutir qu'au **pilotage des regroupements universitaires par les régions (les anciennes ou les nouvelles annoncées ce jour par le gouvernement) et le patronal local**. Cette politique de regroupements, avec les transferts de compétences qu'elle organise et avec la mise en avant de la notion de chef de file pour l'attribution des crédits ministériels et leur redistribution, est **lourde de menaces pour la pérennité des EPST et de leurs prérogatives scientifiques nationales**, comme vient de le déclarer le Conseil Scientifique

National de l'INRA. Cela ne peut en effet pousser qu'à l'adaptation des EPST-dont l'INRA- au cadre régional, les reléguant à un rôle d'agence de moyens. Quoi qu'en dise la Direction de l'INRA, de transferts de compétences en transfert de compétences, qui plus est avec la mise en place programmée de l'IAVFF, c'est bien l'existence de l'organisme national qui est, à terme, en jeu.

Dans le cadre de la pénurie existante, ces fusions, « associations » et COMUE ne peuvent aussi que déboucher sur une **dégradation supplémentaire des conditions de travail pour les personnels** avec, comme on l'a vu à Marseille ou Bordeaux, des **mobilités forcées, l'obligation de re-candidater sur de nouveaux profils, des suppressions d'emploi, des privatisations de services...** En fait, en parallèle de la régionalisation ce qui sous-tend ces regroupements 'Fioraso', ce sont des économies budgétaires via des mutualisations et réorganisations, au détriment des personnels et du service public de recherche et d'enseignement supérieur. Nous aurons à ce sujet l'occasion d'en reparler largement au sujet de Saclay. Même, s'il n'y a pas que cela, Saclay, c'est tout un symbole en ce sens.

Les regroupements imposés par la loi LRU-Fioraso amènent une dégradation des conditions de travail pour les personnels et une dégradation des conditions d'études pour les étudiants. C'est inacceptable ! Ainsi, dans nombre d'universités, personnels et étudiants se mobilisent aujourd'hui pour refuser ces regroupements qui leur sont imposés, et censés être mis en place avant fin Juillet. **La CGT-INRA soutient toutes les initiatives qui visent à s'y opposer. Elle exige l'arrêt immédiat de la mise en place de ces regroupements et en premier lieu celui de Saclay. La CGT-INRA se félicite qu'un nombre grandissant d'organisations syndicales se prononcent pour un moratoire immédiat de mise en place des COMUE. La CGT-INRA se prononce pour une unification de tous ces mouvements en direction du Ministère de l'Education, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche pour dire : Non aux transferts de compétences et à la mutualisation de services, pas de suppressions de postes, pas de mobilités forcées ! NON aux fusions et Associations ! NON aux ComUE ! Abrogation des Lois LRU-Pécresse et LRU-Fioraso !**

Nous exigeons une réorientation complète de la politique actuelle avec notamment un recrutement de titulaires dans toutes les catégories de personnel de la recherche, afin d'assurer la pérennité de nos missions, et la titularisation des contractuels sur fonctions pérennes bien au-delà du nombre microscopique de postes dégagés par la Loi Sauvadet et, en attendant, leur maintien dans l'emploi ! Cela passe aussi par le rétablissement d'un financement récurrent permettant le bon fonctionnement de toutes les unités. Seul le financement public peut en effet permettre l'indépendance de la recherche, sa fiabilité et son impartialité aux yeux de tous. **Voilà tout ce que nous porterons à la réunion extraordinaire du Comité National du CNRS le 11 Juin.**

**Plus largement, c'est d'un changement radical de politique dont nous avons besoin, au plan national comme de l'ESR. Nous voulons qu'en finisse enfin la politique toute entière centrée, avec en particulier le pacte de responsabilité, sur la satisfaction des exigences du MEDEF et de l'Union Européenne, dont on voit concrètement l'impasse où elle nous mène aujourd'hui. C'est sur ces bases que nous appelons les personnels de l'INRA à se mobiliser pour faire valoir leurs revendications.**

**En Septembre 2014, élection des représentants du personnel au Conseil Scientifique de l'INRA**

**En Décembre 2014, aux élections professionnelles,** Comité Technique de l'INRA (CT) et ministériel (CTM) - Commissions Administratives Paritaires (CAPN&L) et Commission Consultative Paritaire des Non Titulaires (CCPNT)

**VOTEZ CGT !**



**Venez renforcer un syndicat de luttes :**

**Adhérez à la CGT !**

**Syndicat National CGT-INRA** RN 10 – Porte de St Cyr 78210 Saint Cyr l'Ecole Tél : 01.39.53.56.56 Fax : 01.39.02.14.50  
Mail : [cgt@inra.fr](mailto:cgt@inra.fr) Sites internet : <https://intranet.inra.fr/cgt/> et <http://www.inra.cgt.fr/>